

Un réseau en développement

Les centres sociaux : sur les 31 centres sociaux implantés dans les Hauts-de-Seine, 27 sont adhérents à la fédération. Le réseau a retrouvé cette année le centre social Escal à Vanves qui a adhéré en fin d'année pour 2015. Il portera à 12 le nombre de centres municipaux adhérents, maintenant la majorité de centres associatifs à 16. Ils se répartissent sur 15 communes.

Le réseau se développe puisque deux préfigurations de centres sociaux sont en cours ; la fédération en accompagne une sur la ville de Gennevilliers, en tant que membre adhérent. Aussi la fédération compte aujourd'hui 28 membres : 27 centres sociaux agréés et en projet de centre social en préfiguration.

Les centres sociaux restent des acteurs importants sur les territoires prioritaires dans lesquels ils sont majoritairement implantés. 16 centres sociaux fédérés sont implantés sur les territoires de la nouvelle géographie prioritaires (59 %). Dès 2015, 6 centres sociaux ne bénéficieront plus de financement au titre de la politique de la ville.

Le conseil d'administration de la fédération reflète le réseau. Il est constitué de 19 membres : le collège bénévole compte 7 membres, le collège des professionnels compte 7 membres, le collège association compte 4 membres. Cette année, le collège des institutions a été pourvu et compte 1 membre, élue municipale. Cette année le conseil d'administration s'est doté de 6 nouveaux membres.

L'instance s'est réunie 5 fois et a abordé les points suivants : positionnement de la fédération par rapport aux élections municipales, la réforme de la politique de la ville, les pactes de coopération, le nouveau partenariat avec la Caisse Nationale Assurance Vieillesse (CNAV), le projet d'Union régionale des fédérations d'Ile-de-France, la contribution au projet fédéral de la fédération nationale des centres sociaux (FCSF), le positionnement de la fédération 92 pour l'accueil de jeunes en service civique dans les centres sociaux via l'agrément de la fédération nationale des centres sociaux, l'identité fédérale au travers de la préparation des 20 ans de la fédération.

8 membres constituent le Bureau qui s'est réuni 4 fois pour aborder les questions relatives aux ressources humaines, aux représentations de la fédération et au fonctionnement de la fédération.

Le conseil d'administration s'est organisé en 6 commissions et groupes de travail (adhésions reconnaissance, ressources humaines, finances, vieillissement, jeunesse, parentalité). Il s'est doté d'un bulletin d'information destiné aux administrateurs : le "**Trait d'Union**", pour préparer les Conseils et entretenir l'information en dehors des rendez-vous des instances.

L'équipe permanente est désormais composée de 5 membres, 4 en CDI et 1 en CDD. 2 embauches ont été faites pour permettre à la fédération de développer de nouveaux engagements. Les fiches de postes répartissent les missions entre :

- La déléguée : pilotage du projet
 - L'assistante fédérale : administration et comptabilité
 - Une chargée de mission : communication, lutte égalité et contre discriminations, accès au droit, formation
 - Une animatrice de réseau : jeunesse, parentalité, réussite éducative
 - Une animatrice sur le développement des juniors associations et d'un réseau jeunes engagés.
- L'équipe se réunit généralement chaque semaine. Elle s'organise en associant des administrateurs et des membres du réseau.

L'agrandissement de l'équipe accompagne le développement du réseau et des problématiques sociales aggravées auxquelles ils ont à faire face. Les questions de jeunesse et famille, d'accès aux droits, d'intégration et d'égalité sont essentielles dans les actions des centres sociaux.

Vers une Union régionale des fédérations d'Ile de France

La fédération des Hauts-de-Seine se regroupe avec les fédérations des autres départements franciliens en une coordination des fédérations des centres sociaux d'Ile-de-France.

Une assistante administrative gère la dimension administrative du dossier formation et des partenariats. La chargée de mission du 92 est mise à disposition sur le dossier lutte pour l'égalité et contre les discriminations. Les délégués et les professionnels fédéraux contribuent à diverses instances de travail :

Des groupes de travail sur 4 questions :

- Les centres et les fédérations : une douzaine de réunions
- La formation : 6 réunions, une offre régionale
- La lutte pour l'égalité et contre les discriminations: 6 réunions et une rencontre régionale
- Les questions de jeunesse : 5 réunions

Des journées séminaires de travail réunissent l'ensemble des professionnels : participation, lutte contre les discriminations, jeunesse.

Le rôle jusqu'alors plutôt technique de la coordination s'est orienté cette année en une dimension de représentation politique renforcée. Les membres du conseil d'administration, auquel siègent aujourd'hui 3 membres du CA 92 se sont attachés à l'élaboration d'un projet régional et ont abouti en la constitution d'une Union régionale des fédérations de centres sociaux (janvier 2015).

Le niveau régional est un échelon qui devient très pertinent pour les centres et la fédération. Les bénévoles qui participent aux décisions régionales consultent et rendent compte aux membres du conseil d'administration de la fédération, pour éviter toute distance ou inadéquation avec les besoins départementaux.

Un nouveau projet fédéral national -La fédération nationale - FCSF

En 2014, on a validé un projet fédéral **jusqu'en 2020**, élaboré avec l'ensemble des fédérations et de leurs centres associés. Il porte 4 axes :

Axe 1 : Continuer à être en phase avec les réalités sociales

Axe 2 : Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire

Axes 3 : Changer nos façons d'être ensemble et de faire société

Axe 4 : Promouvoir notre projet politique et nos actions, activités et modes d'intervention

Au travers de ce projet fédéral national, la FCSF invite le réseau sur les chantiers partagés. Ainsi, la fédération des Hauts-de-Seine participe à différentes instances :

- Réunions de cadres fédéraux : partage des enjeux et actualités qui traverse le réseau et construction de proposition de positionnements collectifs pour le conseil d'administration national (2 rencontres de 2 jours chaque année).
- Groupe de travail "vieillesse" : bilan de la convention nationale FCSF/CNAV ; préparation d'un séminaire national mobilisant les partenaires concernés et valorisant les approches des centres sociaux en matière de vieillissement : 100 projets seront présentés.
- Groupe de travail vacances famille : 4 réunions visant l'élaboration d'un référentiel de projets de vacances familiales dans les centres sociaux.
- Groupe "service civique" : 2 réunions pour un partage des freins et leviers de l'accueil des services civiques par les fédérations et préparer la négociation du nouvel agrément de la FCSF.
- Journées Professionnelles de l'Animation Globale (JPAG) : une dizaine de membres du réseau 92 - ont participé aux 4^e Journées Professionnelles de l'Animation Globale (JPAG) en novembre à Dijon. Nous nous sommes retrouvés cette année autour de la thématique « Renforçons le pouvoir d'agir des habitants pour contribuer à une citoyenneté de proximité »

Des coopérations partenariales renforcées

Caisse d'Allocations Familiales/ Etat / Fédération 92:

- **Mise en œuvre de la démarche pacte de coopération sur deux territoires (Colombes et Asnières).** Cette année 2014 a permis d'expérimenter des démarches locales pour faire sens commun entre le centre social et ses partenaires autour d'un projet global de territoire au travers d'un processus permettant de définir des enjeux partagés, une évaluation pluri-partenaire. Le début d'année 2015 devrait permettre la signature d'une première convention pluri-partenaire, pluriannuelle sur le projet global du centre social.

Caisse d'Allocations Familiales / Fédération 92 :

- **Observatoire SENACS : les centres sociaux ont renseigné pour une deuxième année l'observatoire SENACS (Système d'Echange National des Centres Sociaux).** En partenariat avec la CAF, la fédération soutient les centres dans le recueil des données. Une analyse des données est ensuite conduite, dont les résultats sont présentés par la CAF et la fédération 92 dans un livret départemental. Ce travail départemental a nourri également les plaquettes régionale et nationale.
- **Appui aux centres sociaux en difficultés dans la mobilisation des partenaires financiers :** la fédération et la CAF 92 ont appuyé deux centres dans l'organisation des tables rondes mobilisant leurs partenaires financiers.
- **Renouvellement de projet :** un travail partenarial a été engagé avec la CAF 92 sur le processus de renouvellement : partage autour des attendus pour chacune des étapes du renouvellement, échange sur les contenus de la formation méthodologique proposée par la fédération et participation d'une conseillère technique à cette formation collective,

consultation sur un projet de guide d'appui à l'élaboration du projet social en lien avec les nouveaux attendus de la circulaire "Animation de la vie sociale" de juin 2012, courrier adressé aux centres pour les alerter sur l'échéance de leur agrément.

- La CAF 92 reconnaît et soutient la fonction fédérale et participe à sa promotion dans les villes où des préfigurations apparaissent et auprès de nouveaux partenaires. Les relations entre la fédération et la CAF 92 sont formalisées au cours d'un dialogue de gestion annuel. Pour 2014, 4 axes étaient ciblés : poursuivre l'expérimentation des conventions pluri-partenariales et pluriannuelles, accompagnement des renouvellements de projets sociaux, l'observatoire SENACS, prévention et appui aux structures sur la dimension financière.

Etat / Fédération 92 :

La DDCS 92 est un partenaire d'action et financeur important pour notre fédération. En plus de son engagement dans l'expérimentation des "pactes de coopération", nous coopérons autour de l'animation des dispositifs en direction des professionnels de la jeunesse et en faveur de l'engagement des jeunes et du soutien à la vie associative. Ce partenariat permet de renforcer des dynamiques que nous portons avec les centres sociaux. Nous avons ainsi participé à l'organisation d'une journée sur : jeunesse, territoire et engagement avec des professionnels travaillant avec des jeunes de l'ensemble du département. La fédération travaille sur ces actions avec les partenaires associatifs du département, têtes de réseau (IJ92-Information Jeunesse 92, Ligue de l'enseignement 92, AFEV) et associations spécialisées (Contrôle Z, PPCM – Plus Petit Cirque du Monde).

La Préfecture des Hauts-de-Seine soutient la fédération sur son projet global. Elle a confié depuis 2005 l'animation du réseau des coordinateurs de la Réussite Educative à la fédération.

Cette année, le travail a été particulièrement centré sur l'évaluation du dispositif et l'échange de pratiques entre professionnels. 6 rencontres et temps de formation ont été proposés auxquels 8 Programmes de Réussite Educative - PRE- ont participé.

La DRJSCS soutient la fédération dans la qualification des bénévoles, et dans son action de lutte contre les discriminations. Cet appui permet le déploiement d'une offre de qualification pour les acteurs bénévoles et a rendu possible l'animation de temps de travail sur les questions de lutte contre les discriminations et sur la laïcité.

Conseil Régional/ Fédération 92 :

Le Conseil Régional d'Île-de-France soutient la FCS 92 par l'intermédiaire d'une convention signée avec la coordination des fédérations d'Île-de-France. Il soutient le travail sur la lutte contre les discriminations, le développement de l'engagement et la qualification du bénévolat, l'appui apporté aux centres dans leurs pratiques participatives et le déploiement du réseau.

Le développement de nouveaux partenariats

Le Conseil Général

L'ouverture des relations avec le pôle solidarité du Conseil Général a été enclenchée en 2014.

2 réunions ont permis la rencontre entre la fédération et les différentes directions du pôle solidarité :

- Direction de l'autonomie
- Direction prévention de la délinquance

- Direction enfance/jeunesse
- Direction Insertion et développement social

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine et la fédération ont amorcé un travail de meilleure connaissance mutuelle et d'identification d'axes de coopération (participation au schéma de l'autonomie, rapprochement EDAS centres sociaux...) devant permettre l'élaboration d'une convention pour l'année 2015.

Le partenariat CNAV

Le réseau national des centres sociaux est entré dans un partenariat avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse depuis 2009. Une convention a scellé ce partenariat, reconnaissant aux centres sociaux une approche particulière et originale autour du vieillissement comme ressource pour les territoires.

Cette approche de développement social local contribue à la reconnaissance des spécificités de l'approche du centre social. Elle s'est concrétisée pour la fédération des Hauts-de-Seine au travers d'une convention signée en juillet. Sa particularité est d'être pluriannuelle ; elle court sur 2 ans. Elle s'articule autour de 2 axes :

- Fonction d'ingénierie : impulsion, conseil et appui méthodologique, qualification sur le sujet du vieillissement, synthèse des diagnostics réalisés,
- Fonction d'interface-relais : information et accompagnement des porteurs de projets, synthèse quantitative et qualitative des projets.

Cette convention inscrit les centres sociaux dans un partenariat pluriannuel et pluri partenarial autour de trois objectifs :

- Mieux connaître et faire remonter les besoins des populations au plus près des territoires, analyser l'offre de services ;
- Développer des modes d'intervention décloisonnés en s'appuyant sur le savoir-faire des centres sociaux dans le champ du développement social local ;
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé adapté des retraités, s'appuyant sur les complémentarités entre les approches individuelles et collectives de l'action sociale.

Pour cela la CNAV IDF finance la fédération sur une fonction d'ingénierie et d'interface entre les centres sociaux et la CNAV.

Dans le cadre de ce partenariat, six projets ont été déposés par les centres.

Hauts De Seine Initiative (HDSI)

Hauts De Seine Initiative est une association départementale qui anime le Dispositif Local d'Accompagnement - DLA - auprès des associations. Divers centres sociaux ont bénéficié de l'accompagnement de HDSI sur la dimension communication, financière, organisationnelle. A côté de ces accompagnements personnalisés, l'association propose des temps de formation collectifs. La fédération s'est rapprochée de HDSI pour envisager sur 2015 une convention visant à articuler et renforcer les offres d'appui et de formations aux centres sociaux.

Les centres sociaux et leur fédération inscrivent leur action en développant leur partenariat. Le conventionnement nouveau avec la CNAV et l'ouverture avec le Conseil Général attestent de la volonté de développement et d'ouverture du réseau.

Un appui aux centres

Plusieurs types d'appuis sont apportés aux centres sociaux du département.

L'accompagnement des renouvellements de projet social

En 2014, 2 types d'accompagnement ont été réalisés, individuel pour un groupe de centres, collectif pour un autre.

7 centres ont été accompagnés d'un point de vue méthodologique et sur la dimension participative. Les renouvellements sont amorcés l'année précédente, en vue d'un dépôt des dossiers à la CAF en fin d'année. Les accompagnements ont été conduits de manière individuelle pour les centres en 2014. Chaque centre bénéficie d'une moyenne de 5 journées d'accompagnement.

Ces accompagnements ont été l'occasion d'expérimenter l'outil color vote, permettant le positionnement et le débat de collectifs lors des diagnostics de territoire, avec différents groupes d'acteurs. L'accent a été porté également sur la mise en place et l'animation de comités partenariaux, favorisant l'implication et une meilleure connaissance mutuelle entre les partenaires.

3 centres ont obtenu un agrément en 2014, pour une durée de 4 ans :

Le centre social Maison de Quartier Les Paradis à Fontenay-aux-Roses

Le centre social et culturel du Pavé Blanc à Clamart

Le centre social Maison pour Tous du Mont Valérien à Nanterre

4 centres ont obtenu un agrément pour une durée de 3 ans :

Le centre social Serge Gainsbourg à Clichy

Le centre social Mozart à Clichy

Le centre socioculturel Guynemer à Châtillon

Le centre social et culturel Valérie Méot à Nanterre

Pour le groupe de centres visant un agrément en 2015, une dynamique d'accompagnement collectif a été proposée aux 10 équipes engagées : 2 séances ont eu lieu en octobre et décembre, animées avec la Scop Accolades. Elles ont été suivies de 3 séances en 2015. L'accompagnement formatif a abordé les étapes du projet social, les acteurs engagés, et a favorisé l'expérimentation de pratiques participatives sur chacune des phases : bilan et évaluation du projet social précédent, diagnostic partagé, élaboration des orientations. Les journées de rencontre avec les équipes des 10 centres ont permis de partager les expériences et animations tentées. L'accompagnement a permis une appropriation de démarches et outils participatifs, et structuré la conduite et le portage de la démarche.

2 des centres accompagnés l'étaient dans le cadre de l'expérimentation des "pactes de coopération", sur la ville de Colombes et d'Asnières. La fédération a appuyé les équipes et les conseils d'administration dans toutes les étapes de cette expérimentation : appropriation démarche, préparation et co-animation des comités techniques, appui des équipes dans la mise en œuvre des diagnostics partagés (habitants/partenaires), accompagnement de démarches visant l'élaboration d'une évaluation interinstitutionnelle, préparation des comités de pilotage et appui aux propositions pour le financement pluriannuel du projet.

Le processus de renouvellement est une étape clé dans la vie des centres. La fédération s'investit aux côtés des équipes pour soutenir et renforcer les démarches participatives engagées. Le réseau semble avoir avancé sur la mise en place d'animations favorisant l'expression et le partage d'une diversité d'acteurs sur les étapes du diagnostic, sur l'installation d'instances partenariales favorisant un suivi une contribution des projets et dans le cadre de l'expérimentation des pactes de coopération sur un partage des enjeux, des moyens et de l'évaluation du projet.

L'accompagnement de centre en préfiguration

La fédération a accompagné l'espace des grésillons à Gennevilliers.

Accompagner un centre en préfiguration consiste en une acculturation des membres de l'équipe professionnelle et bénévole aux valeurs et manières de faire spécifiques aux centres sociaux. Il s'agit d'apporter un soutien en terme de partage de valeurs, approches pédagogiques, modes d'intervention, positionnement stratégique, dynamique partenariale, participation des habitants. Les interventions permettent l'élaboration d'un projet social qui sera déposé à la CAF en vue d'un premier agrément.

La fédération a jusqu'alors toujours accompagné les centres en préfiguration dans une dimension de reconnaissance de valeurs ; les centres accompagnés ont pris une adhésion à la fédération. Sur les Hauts-de-Seine, de nombreuses préfigurations émergent. La fédération pourrait être sollicitée pour des accompagnements hors adhésion.

L'appui aux centres en difficulté

2 centres sociaux du nord du département ont traversé une sérieuse crise impactant l'assise financière des structures. La fédération a soutenu les équipes au travers de :

- L'analyse de la situation économique des centres,
- Prêt de trésorerie,
- Des approches de médiations entre différents acteurs des centres,
- La mobilisation de directeurs du réseau en appui solidaire aux centres,
- L'embauche d'un directeur transitoire pour assurer un intérim avant le recrutement d'une nouvelle personne,
- La co animation de démarches participatives et mobilisatrices des adhérents et des usagers et habitants,
- L'appui à la préparation et contribution à des tables de financeurs,
- L'accompagnement et la formation des membres des conseils d'administration.

Ces accompagnements ont nécessité de dégager du temps pour une quarantaine de jours d'intervention. Avec le soutien des partenaires financeurs – services de l'Etat, ville de Nanterre, CAF – une des structures a retrouvé une stabilité et une dynamique de développement.

L'animation d'un pôle ressources et communication

L'observatoire SENACS est l'outil de communication dont s'est doté le réseau depuis 2 ans. Celui-ci est organisé en 6 rubriques : données générales, vie démocratique, actions, partenariat, emploi, et finance. Cette plaquette départementale donne à voir l'ensemble des champs d'action des centres

sociaux et leurs spécificités de fonctionnement. Il est distribué à tous les partenaires et financeurs des centres sociaux.

Les bulletins constituent un vecteur d'information régulier dans le réseau. Les centres sont destinataires de plusieurs bulletins d'informations édités par la fédération :

- Le **Recto Verso** mensuel. Il comporte une dizaine de rubrique et apporte l'actualité des chantiers, des ressources, une bourse d'emploi et des nouvelles des centres.
- Le **Parent'Actualité** est trimestriel et porte sur les questions de famille et soutien à la fonction parentale.
- Le bulletin **92 Europe** est un 4 page semestriel référant aux actions européennes pour la jeunesse du département.

Le site fédéral est un espace de mutualisation des ressources et documents pédagogiques mis à disposition des professionnels et bénévoles des centres : hautsdeSeine.centres-sociaux.fr

Il comporte plusieurs rubriques reflétant les actions, chantiers et engagement du réseau, dont un espace ressource à accès privé.

En 2014, grâce au soutien de la CAF, le **pôle ressource** de la fédération a été réaménagé. Des bibliothèques et un accueil plus convivial favorisent la présentation des documents ressources de nos partenaires, la consultation des ouvrages acquis, le prêt de matériel – exposition, jeux, revues – la mise en valeur des travaux des centres.

On peut notamment y trouver le guide repère réalisé cette année par le réseau national des centres sociaux : « **Faire société : les centres sociaux et la question de l'intégration - Pratiques, réflexions et enjeux** »

L'observatoire est le guide de présentation du réseau. Les bulletins sont des rendez-vous d'information réguliers. Les outils de communication s'appuient sur la dynamique d'action des centres sociaux ; ils sont un vecteur de mutualisation de soutien technique. La remontée des informations des centres a tendance à s'améliorer.

Le soutien aux équipes

La fédération répond aux sollicitations des centres en matière d'appui méthodologique, de conseil, d'animation, de qualification. Elle a été sollicitée sur :

- La structuration de projet,
- L'appui à des bénévoles,
- La préparation de séance d'animation,
- La contribution à des rencontres partenariales,
- Des temps de médiation,
- L'accompagnement des bénévoles.

En 2014, au travers de la nouvelle convention signée avec la CNAV, la fédération a eu à endosser un rôle d'interface entre l'institution et les centres. En effet, la convention prévoit que la fédération soit seule interlocutrice de la CNAV pour le réseau.

Ainsi, elle a eu à adresser à l'Institution les dossiers de demandes de subvention, les bilans intermédiaires, les conventions, une synthèse des diagnostics territoriaux.

Une animation de réseau multi-acteurs

Un point fort de l'animation du réseau a été la célébration des 20 ans de la fédération. 3 actions ont concrétisé ce temps fort :

- **Un débat sur le fédéralisme** : Quelle fédération souhaitons nous construire pour demain ? entre utilité et identité.... Trois ateliers ont été proposés :
 - Notre réseau fédéré doit-il porter une parole collective auprès des institutions ? Sur quelles questions sociales semble t-il important aujourd'hui que la fédération soit positionnée et contribue aux politiques publiques ?...
 - Quelle gouvernance devons-nous construire au sein de notre réseau pour les années à venir ? La fédération doit elle disposer d'un devoir d'intervention dans les centres ? Sur quoi ? Comment ?...
 - Les structures d'animation de la vie sociale aujourd'hui intégrées avec les centres sociaux dans une même circulaire (CAF, juin 2012) pourraient-elles être membres de notre réseau ? Sous quelles conditions ? (membres associés ?...)
- **La réalisation d'une exposition retraçant les 20 ans de fédéralisme.** Elle est tenue à disposition des centres.
- **L'interview d'un co- fondateur de la fédération des Hauts-de-Seine** en 1994. L'interview de Bruno Ehrmann est en ligne sur le site de la fédération.

Ces vingt ans révolus constituent un tournant souple dans la vie du réseau :

- Renforcer la fonction d'interpellation des institutions par la fédération, de représentation et assumer nos positionnements, particulièrement sur la place des habitants dans l'élaboration des politiques publiques.
- Appuyer et accompagner les centres sociaux dans leurs relations au politique.
- Poursuivre l'accompagnement des centres sociaux ; rester en veille sur les situations financières à risque ; accompagner et organiser les solidarités entre centres sociaux lors de situations difficiles ; réfléchir aux mutualisations possibles entre centres.
- Valoriser ce qui est fait par les centres sociaux ; promouvoir les missions des centres et de la fédération ; rendre lisible l'utilité du réseau fédéral.
- Poursuivre l'animation du réseau d'acteurs bénévoles et salariés et leur qualification collective.
- Mesurer les effets d'une ouverture de la fédération aux nouveaux espaces de vie sociale agréés par la CAF (circulaire AVS).

Relations aux nouveaux élus municipaux

L'année 2014 a été une année d'élections municipales. La fédération a adressé à l'ensemble des candidats deux textes : un texte national et un texte départemental.

Suite à l'installation de nouvelles équipes dans les communes, la fédération a organisé la rencontre des nouveaux élus.

2 rencontres ont été organisées :

Présentation de la fédération, du réseau et des manières de faire des centres et réflexion sur les spécificités de la gestion municipales : 8 villes étaient représentées : Meudon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Vanves, Villeneuve-la-Garenne, Nanterre, Colombes et Asnières.

Cette démarche était un engagement fort de la nouvelle équipe fédérale, de se rapprocher des élus. Un temps spécifique pour les centres municipaux a été conduit. Les élus se sont dits intéressés pour se rencontrer autour de thématiques précises.

Réunions de directeurs

Celles-ci ont été organisées en découpant le territoire en deux : les réunions sont dupliquées dans le nord et le sud du territoire pour en faciliter l'accès aux directeurs. Les directeurs se sont réunis au travers de ces rencontres trois fois sur l'année.

Ces temps ont permis de :

- faire un point d'étape et de perspectives sur les pactes de coopération,
- réfléchir sur le développement des nouveaux partenariats avec la CNAV et le Conseil Général,
- partager une fonction de veille sur les territoires et les politiques publiques,
- partager sur la réforme de la politique de la ville,
- réfléchir à l'occasion des 20 ans de la fédération sur quoi le réseau fédéral doit travailler pour renforcer son identité et son utilité dans les années à venir ?
- partager sur des préoccupations de fonctionnement internes, de relations partenariales, sur la surcharge de travail des équipes et particulièrement des directeurs,
- présenter des actions intéressantes portées par les centres et de partager de l'ingénierie de dossier (Fonds Européen d'Intégration).

La fédération a organisé cette année l'animation du réseau au travers de groupes de travail. Certains groupes ont bien avancé en 2014, d'autres un peu moins.

Le groupe égalité et lutte contre les discriminations - Accès au droit

Le chantier pour l'égalité est engagé depuis de longues années et la fédération s'efforce de constituer une veille tout en poursuivant la sensibilisation des acteurs. Cette année, plusieurs rencontres ont permis aux professionnels et bénévoles du réseau de poursuivre le travail engagé fin 2013 sur la laïcité. Les événements du début de l'année 2015 donnent un éclairage différent à un travail de réflexion et de partage engagé sur l'année.

Une formation sur la construction de ce principe a réuni une grosse vingtaine d'acteurs. 3 ateliers laïcité ont eu lieu pour amorcer un observatoire, à partir des situations rencontrées dans les centres et qui interrogent les professionnels ou bénévoles. Une grille d'analyse des situations a été proposée pour équiper les acteurs :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Est-ce légal ou illégal- Est-ce que cela atteint la liberté d'expression ou d'appartenance- Est-ce que ça porte atteinte à l'athéisme- Nos pratiques participent-elles du vivre ensemble- Est-ce que les revendications perturbent le fonctionnement de l'activité- Est-ce que cela porte atteinte à l'égalité hommes-femmes |
|---|

La démarche doit se poursuivre en 2015.

La fédération s'est également attachée à accompagner des projets d'égalité fille-garçon dans des centres.

Son engagement est décliné au plan régional puisqu'elle anime la commission "lutte contre les discriminations" qui réunit les professionnels fédéraux d'Ile-de-France. Sa mission a consisté en la mise en place d'une formation de 6 jours ouverte aux acteurs du réseau et en une communication large (site et bulletin semestriel "Discrimin'Infos").

Sur la question de l'accès au droit, la fédération a confié à un stagiaire la conduite d'une petite étude sur les pratiques des centres et sur l'engagement bénévole en tant qu'écrivain public. La fin d'année n'a pas suffi pour prendre le temps de présenter ce travail qui fera l'objet d'une rencontre départementale en mai 2015.

Le groupe parentalité

Il est constitué d'administrateurs fédéraux et des référents familles des centres.

La dynamique autour des questions de famille et parentalité a été dynamisée par la contribution d'une stagiaire en Master 2, devenue collègue fédérale à plein temps en fin d'année. Ainsi, ont pu être conduits :

Une étude sur les actions famille et parentalité dans les centres : face à la multitude d'actions menées en direction des familles et des parents dans les centres sociaux du 92, la fédération des centres sociaux du 92 a souhaité réaliser un diagnostic des actions menées en direction des familles et des parents afin de faire un état des lieux exhaustif des actions menées en direction des parents et des familles, de contribuer à l'établissement d'un positionnement départemental des centres sociaux sur ces questions, d'avoir une vue d'ensemble des partenaires des centres sociaux du 92 sur ces questions, de connaître les envies et les besoins des habitants.

- L'animation du groupe des référents famille : au travers de rencontres bi mensuelles, les référents famille ont abordé ensemble différents sujets (relations partenariales, animation de groupe, ...). 5 réunions ont eu lieu dans les centres du sud et du nord du département, favorisant la découverte de nouvelles structures et environnement de travail.
- Une offre de formation dédiée : LAEP, animation participative et parentalité, dispositif de départs en vacances de l'ANCV, co construire un projet de vacances familiales.
- La contribution au groupe de travail national sur les projets de vacances familiales : les acteurs des fédérations régionales et départementales de France élaborent un référentiel commun sur les projets de vacances familiales.

Le groupe jeunesse

Le développement de ce pôle a été confié à deux nouvelles collègues et a ainsi connu un bond qualitatif.

Pour démarrer l'année, une étude a été réalisée sur les actions jeunesse du département. Elle a été complétée par un travail de recueil de données dans le cadre d'une dynamique régionale, en vue de l'élaboration d'un état des lieux de la jeunesse en centre social francilien.

Les animateurs jeunesse ont contribué à positionner la fédération sur deux axes de développement principaux :

- **L'engagement des jeunes** au travers de différents dispositifs qui leurs sont proposés, promus par la fédération : les juniors associations, le programme de mobilité européenne ERASMUS+, le dispositif service civique. Ce chantier est mené dans un partenariat étroit et constructif avec la DDCS.

Il a conduit à la mise en place et animation d'une rencontre départementale sur l'engagement des jeunes en fin d'année. Une plaquette d'information sur les dispositifs de l'engagement a été élaborée à cette occasion.

Avec ses partenaires du **relais départemental juniors associations**, la fédération fait connaître la pertinence des juniors associations, forme les jeunes mineurs et leurs accompagnateurs, habilite les nouvelles associations. Elle accompagne 3 juniors dans les centres : Petit Colombes, Aimé Césaire.

Deux autour de la danse, la troisième autour d'actions solidaires internationales.

- La **dynamique européenne** a pris la forme cette année de l'animation d'un collectif de professionnels inter structures du département – collectif envie d'Europe- dont 3 centres sociaux (CAEL, Fossés Jean, CSCB) qui a organisé un séminaire de contact avec les partenaires de 8 pays. Ce séminaire de 3 jours a permis d'entrer dans les projets européens, de lever quelques freins méthodologiques et autres, d'apprendre à connaître et travailler avec des collègues européens. 3 projets émergent dans les centres impliqués.

- **L'accueil de jeunes en service civique** est une nouvelle mission de la fédération. Elle a suivi le besoin de ses membres et le réseau national pour proposer l'accueil, la formation et la mise en réseau de jeunes en service civique dans les centres. 2 missions ont été confiées à des jeunes : aménagement urbain d'un parc à Europe, accompagnement du renouvellement du projet social à Noah.

- **La mise en réseau** des professionnels et des jeunes : animations de groupe de professionnels jeunesse autour de l'engagement et de la participation des jeunes, lancement d'un réseau jeunes engagés.

- La contribution aux **groupes de travail régional et national** (juniors associations, service civique, réseau jeunes)... .

Le groupe vieillissement

Ce chantier résulte de l'ouverture du nouveau partenariat avec la CNAV. Signée en juillet, une convention confie à la fédération le développement de projets sur le vieillissement dans les centres sociaux. Le conventionnement sur 2 années a été négocié pour les centres. En 2014, une chargée de mission stagiaire pendant 6 mois a mis en place ce chantier : mise en place d'un diagnostic départemental, offre de formation sur les enjeux et problématiques liés au vieillissement, accompagnement des centres sur les diagnostics, repérage de partenaires, relecture des projets, compilations des documents...

Six centres ont présenté un dossier ; ils ont été soutenus par la CNAV.

Un groupe de travail s'est constitué et 2 séances de travail ont été conduites avec une spécialiste des enjeux du vieillissement pour renforcer l'émergence de projets pertinents dans les centres. 2 modules de formation ont été animés pour les professionnels, une séance de sensibilisation a été animée pour les bénévoles et administrateurs.

8 dossiers sont en préparation pour 2015.

La fédération est impliquée sur ce chantier avec le réseau :

- au niveau national en participant aux 2 réunions annuelles du groupe de travail, et
- au niveau régional en siégeant au comité de pilotage avec les collègues d'Ile-de-France à la CNAV.

Le groupe participation s'est particulièrement attaché à l'élaboration des 20 ans de la fédération.

Une volonté forte de qualification des acteurs bénévoles et salariés

La qualification des acteurs

La fédération prend cette mission très au sérieux et propose aux acteurs une offre de formations destinées aux professionnels, et une offre pour les acteurs bénévoles d'activités ou administrateurs. Le catalogue compte 38 actions de formations (dont 2 actions portées par la FCSF et 5 actions portées par la coordination des fédérations d'Ile-de-France).

70 professionnels et 90 bénévoles ont été qualifiés au travers des différents modules.

L'offre de formation proposée aux acteurs professionnels et aux bénévoles compte **38 actions** classées en 8 catégories :

- **Autour du cœur de métier du centre social** : accueil, responsable, référent famille, renouvellement du projet social, fondamentaux du travail en centre social, comité d'usagers,
- **Autour de la parentalité** : LAEP, pratique participative et parentalité, vacances familles,...
- **Autour des pratiques participatives** : l'animateur participatif, préparer et animer une AG participative,
- **Autour de la communication** : communication intergénérationnelle, fondamentaux, construire son site,
- **Autour de la dimension économique** : gestion financière,
- **Autour de l'accès au droit** : les nouvelles dispositions dans le droit de la famille, droit des étrangers (actualisation juridique),
- **Autour de la laïcité, de la lutte contre les discriminations,**
- **Autour de la jeunesse et de la petite enfance** : accompagner projets de jeunes, citoyenneté, échange européen, lecture et petite enfance,
- **Autour de la fonction d'élus** (associatif ou référent municipal de centre social) : rôle et responsabilité des administrateurs, connaître et négocier avec les institutions, être centre social municipal : une identité à construire autour de la participation.

Ces modules sont animés dans une dynamique inter centres à la fédération pour favoriser la rencontre et les échanges. Elles visent une meilleure appropriation des enjeux de l'environnement institutionnel et social, une installation confortable dans les fonctions d'administrateurs et une expérimentation de démarches et approches pédagogiques favorisant la participation du plus grand nombre d'acteurs.

Les formations peuvent également être animées dans les centres en interne. Cette année, les modules animés en interne à la demande des centres ont porté sur :

- le droit des étrangers (SFM),
- les bases du centre social et le processus de renouvellement du projet social (Lamartine),
- le suivi du projet social en tant qu'administrateurs (MPT),
- la fonction d'accueil (le Nouveau Monde),
- l'animation d'atelier sur l'égalité filles-garçons (Noah)
- la préparation et animation d'une AG participative (la Traverse)

La formation est soutenue par la DDCS92, la DRJSCS, le Conseil Régional d'Ile-de-France et le Réseau des centres sociaux.